



## FRAIS AU COMPTE GOUTTE

La nouvelle note « frais de déplacement » en date du 21 janvier vient mettre un nouveau coup de pression sur les agent·e·s en vue de réduire les frais de déplacement. **Et Bercy est très ambitieux en la matière puisqu'on attend des économies de 10 à 20 % !** Comment y parvenir selon nos petits génies ? Simple, la note insiste pour un contrôle tatillon des dépenses avec ordre de mission obligatoire mais délivré que si le déplacement est jugé utile pour les besoins du service... il est même précisé que l'usage du véhicule personnel doit être exceptionnel et soumis à autorisation préalable sous peine de ne pas être remboursé. Rien de nouveau dans les grandes lignes, notamment sur le télétravail porté à 3 jours pour les EDR ou les CDL. Par contre, on ne peut que s'inquiéter sur **la préconisation de privilégier les formations en distanciel**. Nous avons toujours souligné que les formations en présentiel sont essentielles pour l'acquisition de connaissances et de pratiques, un recul même partiel ne peut qu'être préjudiciable à la qualité de notre formation continue. Et, la main est laissée à l'administration locale pour autoriser le remboursement des nuitées et des repas lors des déplacements hors la résidence administrative. **On connaît la propension de certaines directions locales à faire du zèle** (prime des directeurs en jeu ?).

Évidemment, un contrôle des pièces justificatives de dépense doit être mis en place (scoop, on le faisait déjà). Va-t-on contrôler également les dépenses de n°1 avec sa CB magique ? Le responsable hiérarchique est prié de faire le contrôle de l'opportunité et de la cohérence des éléments enregistrés dans FDD... Et ce sera sans doute un nouvel axe d'audit interne puisqu'on adore s'autocontrôler. Bref, toujours plus de contraintes pour se former et exercer nos missions dans de bonnes conditions avec le risque de multiplier les conflits internes autour des questions de prises en charge des remboursements.

## FRACTURE OUVERTE

Un article récent du Figaro fait le lien entre « le sentiment de relégation » des français·e·s et l'omniprésence des interfaces numériques dans nos vies : procédures administratives dématérialisées, chatbots bancaires, caisses automatiques... « En réduisant les interactions sociales, le tout-numérique provoque l'isolement de millions d'usagers, bien au-delà des publics âgés ou fragiles ». En plus des 16 millions de personnes concernées par l'illectronisme, chiffre déjà énorme qui devrait interroger nos « décideurs », de

plus en plus de personnes, toutes catégories socio-professionnelles confondues ressentent une lassitude ou des difficultés face à l'effacement de l'humain dans les interactions. Face à la fermeture des guichets, des prestataires privés vendent leurs services pour faire les démarches à votre place. Payer pour accéder aux services publics, c'est sans doute un succès pour le management néo-libéral mais qui laisse un goût amer aux usagers. Solitude, isolement, services payants, c'est la vie en société qui est remise en question insidieusement, avec des coûts cachés en santé mentale comme nous le montre la crise qui traverse la jeunesse, difficilement prise en charge par les spécialistes vu l'effondrement des soins psychiatriques. **Alors défendons les services publics, défendons les emplois et les implantations de proximité, c'est notre vision CGT de la société.**



## SERVICE PUBLIC UNIVERSEL ?

La fin des encaissements des chèques à la DGFIP est actée. Le centre de traitement des chèques de Rennes doit être fermé. Mais cette décision va entraîner surtout l'exclusion de milliers d'usagers du service public : personnes âgées, précaires, éloignées du numérique : toujours les mêmes ! Après la restriction du cash, c'est un nouveau moyen légal de paiement qu'on supprime.

## ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

« Entre 300 000 et 500 000 personnes souffriraient d'un syndrome d'épuisement professionnel » relate le journal La Croix. C'est la source principale de l'augmentation du budget indemnités journalières, avec l'augmentation de l'âge de la retraite. Au lieu de s'en prendre aux causes les gouvernements s'en prennent toujours plus aux prescripteurs, aux patients, « pour faire des économies ».